

**PROROGATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		Référence dossier :
Déposée le 02/07/2019	Complétée le 14/02/2020	N° PC 34116 19 M0029
Affichée le 09/07/2019		
Par	SAS HELENIS	Surface de Plancher autorisée
N°SIRET	49109538600018	1221,00 m²
Demeurant à	1366 avenue des Platanes LATTES-BOIRARGUES 34970 LATTES	Destination :
Représenté par	Monsieur Thierry AZNAR	Nouvelle destination
Pour	Construction d'un bâtiment contemporain abritant des commerces au rez-de-chaussée (523m² de SDP) et des bureaux à l'étage (698m² de SDP)	
	Démolition totale de l'existant	
Sur un terrain sis	10 Route DE MONTPELLIER GRABELS	
Parcelle(s)	BA0006 BA0007 BA0167	

**URBANISME
AFFICHAGE EFFECTUE
DU 26/02/2024
AU 26/04/2024**

**NON OPPOSITION
GRABELS, LE
LE MAIRE,**

Le Maire,

- Vu** la demande susvisée ;
- Vu** le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L421-1 et suivants et R421-1 et suivants ;
- Vu** les articles R424-21 à R424-23 du code de l'urbanisme ;
- Vu** le Plan Local d'Urbanisme approuvé ;
- Vu** l'arrêté de Permis de Construire en date du 13/03/2020 ;
- Vu** la demande de prorogation en date du 06/01/2023 ;
- Vu** l'arrêté de prorogation de permis de construire en date du 10 février 2023 ;
- Vu** la demande de prorogation en date du 10 janvier 2024 ;



ARRETE :

ARTICLE 1 : Le Permis de Construire susvisé, dont toutes les prescriptions et autres obligations sont maintenues, est **PROROGÉ** de deux ans, à compter du terme de la validité de la décision initiale.

GRABELS, le 15.FEV. 2024

Le Maire

**Le Maire,
René REVOL**

